

Actes de l'Académie
nationale des sciences,
belles-lettres et arts de
Bordeaux

Gères, Jules de (1817-1878). Auteur du texte. Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. 1913.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

NOTICE BIOGRAPHIQUE
SUR
L'ABBÉ JULES BELLET

CHANOINE DE CADILLAC
MEMBRE ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX
(1672-1752)

Par M. Paul COURTEAULT

L'historien des origines de l'Académie de Bordeaux n'a pas encore trouvé de biographe. Il n'est connu que par de très brèves notices. Dans sa *Bibliographie générale de l'Agenais*¹, Jules Andrieu, après lui avoir consacré quelques lignes très vagues, a dressé sa bibliographie, d'après les registres et les manuscrits de l'Académie, conservés à la Bibliothèque de la Ville de Bordeaux. C'est, avec le *Catalogue* de M. Couderc, ce que l'on sait de plus précis². L'abbé Jules Bellet, chanoine de Cadillac, mérite d'être mieux connu. Il ne fut pas seulement le Pellisson de notre Compagnie; il en fut un des associés les plus zélés et les plus convaincus. Il reste un type assez parfait de l'académicien de province au XVIII^e siècle. C'est pourquoi il a paru convenable, dans ce volume commémoratif de notre deuxième centenaire, de faire précéder la publication de son histoire des origines de l'Académie de Bordeaux, d'une notice biographique aussi complète et aussi précise que possible.

Les sources de la biographie de l'abbé Bellet, toutes manuscrites, sont au nombre de quatre : 1^o une notice autobiographique qu'il a insérée dans son *Histoire de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux*; 2^o une notice biographique due à son neveu, Jean Bellet, juge à Sainte-Foy; 3^o une minute d'un *Eloge historique de M. l'abbé Bellet, chanoine de Cadillac*, par Secondat, secrétaire de l'Académie, lu à la séance publique du 29 juin 1753,

1. T. I, p. 62-64.

2. Le P. Lelong avait signalé, dans sa *Bibliothèque historique*, nos 2404, 3323, 3324, 3517, 16888, 34009, 37754, les principaux travaux imprimés ou manuscrits de l'abbé Bellet.

et dont l'auteur a utilisé la précédente notice; 4^o un lot de lettres de l'abbé Bellet et du président Barbot, « relatives à la publication des ouvrages de l'Académie et aux autres pièces de l'abbé », dit une note de Lamontaigne, qui les accompagne. Tous ces papiers sont conservés à la Bibliothèque de la Ville; ils y font partie du fonds Lamontaigne ¹.

I

L'abbé Jules Bellet naquit en 1672 à Sainte-Foy-la-Grande ², sur les confins du Bordelais et du Périgord. Il était fils de maître Isaac Bellet, médecin, chirurgien et apothicaire. Une famille assez curieuse que ces Bellet : dans un pays presque tout protestant, le père eut la bonne fortune de naître catholique, et ce lui fut un singulier avantage. Louis XIV ayant interdit aux réformés l'exercice des professions libérales, Isaac Bellet eut, par spécial privilège, le droit d'en cumuler trois; il y joignit, à trois reprises, la charge et les honneurs de consul ³. Son fils aîné, François, élève de la Faculté de médecine de Montpellier, type achevé du médecin de campagne instruit et bienfaisant, montra, pendant vingt ans, dans l'exercice du consulat, des aptitudes administratives si remarquables, que l'intendant de Guienne, Bazin de Bezons, en fit son subdélégué. De ses deux fils, l'un, Jean, d'abord juge royal à Sainte-Foy, y fut ensuite subdélégué comme son père; l'autre, Isaac, fit à Paris une brillante fortune : il devint médecin du roi et inspecteur des eaux minérales de France. Ces Bellet sont, on le voit, un assez bel exemple de vocation au fonctionnarisme chez des bourgeois de petite ville. Le mal dont nous nous plaignons date du siècle qui créa chez nous la centralisation administrative.

Jules Bellet fit ses premières études au collège de sa ville natale, sous un régent nommé David Godard, qui était, paraît-il, un des meilleurs grammairiens du royaume ⁴. Dans un milieu où l'hérésie

1. Ils avaient dû être empruntés avant la Révolution aux archives de l'Académie, sans doute par Victor de Sèze. Ils ont été retrouvés par notre distingué confrère M. Aurélien de Sèze, qui les remit en 1894 à M. Céleste.

2. Une lacune dans les registres de l'état civil de Sainte-Foy ne permet pas de préciser la date.

3. En 1677, en 1681 et en 1682 (Arch. dép. de la Gironde, E supplément 4993, 4994).

4. C'est le 3 mars 1664 que les consuls de Sainte-Foy firent venir « le sieur Godard, docteur regent, quy est homme de probitté et bien entendu pour l'instruction des enfans estudiant au latin, lequel avecq ledict sieur Odoy tiendront escolle et chacun leur classe ». David Godard fut consul de Sainte-Foy en 1668, 1671, 1676 et 1681 (Arch. dép. de la Gironde, E supplément 4992).

comptait des adhérents nombreux, où la dispute théologique devait souvent défrayer les entretiens, l'étude des choses de la religion tenait une grande place dans l'instruction des enfants. Bellet fut, tout petit, initié à ces questions abruptes et il prit un goût très vif aux antiquités religieuses. A Bordeaux, où il étudia ensuite la philosophie et le droit, il eut un maître particulier pour les langues et les lettres saintes, un savant jésuite, le P. Antoine Dupin, de Condom, qui avait professé au collège de Limoges¹. Il termina ses études au séminaire d'Agen, et c'est là qu'il reçut les ordres. C'est aussi là qu'il connut Mascaron. L'évêque d'Agen s'intéressa à ce jeune Gascon éveillé et laborieux; il voulut lui procurer les loisirs nécessaires à l'étude et, en 1694, il le pourvut du prieuré de Saint-Esprit, à Sainte-Foy, vacant par la mort de M. de Combabessouze, chanoine de Saint-André de Bordeaux².

Ce bénéfice permit au jeune abbé de vivre à Bordeaux la vie qu'il rêvait, celle d'homme de lettres. Il devint un des assidus de la boutique du libraire Lacourt, auquel il donnait de judicieux conseils. C'est ainsi qu'il l'empêcha d'imprimer un ouvrage de théologie du cardinal Sfondrate, *Nodus prædestinationis dissolutus*, qu'il jugea devoir être condamné, comme il advint. Il fut hostile aussi à l'impression que Lacourt faisait des *Maximes des Saints*, de Fénelon. L'abbé Bellet était opposé au quiétisme. Il eut, à ce propos, plusieurs conférences avec M. de Pontac, chanoine de Saint-André, qui penchait pour la doctrine nouvelle. On prit pour arbitre le P. Dupin; il donna raison à son ancien élève.

Mais rendre des arrêts dans la boutique d'un libraire ou discuter théologie, fût-ce avec un chanoine, ne suffisait pas à la jeune ambition de Bellet. Il avait le prurit de l'homme de lettres: il était dérangé du besoin d'écrire à propos de tout et sur n'importe quoi. Besoin exempt, d'ailleurs, de toute arrière-pensée personnelle: il était déjà modeste et ne concevait pas qu'il pût se faire un nom par sa plume. C'est donc sous le voile de l'anonyme qu'il se fit imprimer par un autre de ses amis, Brun, le libraire de la rue Saint-James. Ces minces livrets, de format in-16, mal protégés par une couverture de papier, sont aujourd'hui introuvables. Qui connaît la *Lettre sur les antiquités chinoises*, écrite à M. Raoul, et la traduction française

1. Antoine Dupin, né à Condom le 3 décembre 1632, mort à Bordeaux le 19 octobre 1697. La Bibliothèque de la ville de Bordeaux possède (ms. 527) la seconde partie d'un cours de philosophie du P. Dupin, professeur au collège de Limoges, recueillie par l'un de ses élèves, Gabriel de Verthamon (Sommervogel, t. III, col. 294; t. IX, col. 269).

2. Arch. dép. de la Gironde, C 3325.

des *Visions* de Quevedo, sous ce titre : *Les Nuits sévillanes*¹? Qui soupçonne que la *Relation du voyage du capitaine Montauban et Le sentiment du prieur du Saint-Esprit sur les Lettres du R. P. Lecomte, jésuite, et du R. P. Alexandre, dominicain, au sujet des cérémonies chinoises*, à Anvers, chez la veuve de J. J. Schipper, 1700, in-16 de 47 pages, sont de l'abbé Bellet²? Ces titres seuls révèlent un esprit curieux et agile; ce qu'ils annoncent n'est, du reste, pas méprisable.

Le capitaine Montauban, fameux corsaire bordelais, était parti de la Martinique, le 6 juillet 1694, avec un seul navire, le *Trois-Frères*, faisant voile pour la côte de Guinée. En route il rencontra trois vaisseaux anglais, chargés de sucre, de café et d'indigo; il les captura, en prit un quatrième et amena la tout à Bordeaux. Ses matelots, à peine débarqués, firent bombance. Ils dépensèrent largement leurs parts de prise. On les vit passant leurs journées à courir en masque par la ville, se faisant porter en chaise avec des flambeaux allumés en plein midi. Tout ce tapage, qui n'alla pas sans quelque scandale, amusa Bellet : il s'informa, questionna, se fit conter par le corsaire lui-même ses aventures, les écrivit et en publia chez Brun la relation, précédée d'une *Lettre à Monsieur*^{***}, signée B^{***}, son initiale. Pour donner plus de vie à son récit, il l'a mis dans la bouche de Montauban lui-même. Et ce récit, en dépit de son allure gasconne, n'est pas du tout un roman. Un érudit bordelais, M. G. Ducaunnès-Duval a publié³ la déclaration officielle qu'Étienne de Montauban fit, le 10 septembre 1694, par-devant le lieutenant de l'amirauté de Guienne, du combat qu'il avait livré aux Bermudes contre les trois vaisseaux anglais; et ce procès-verbal concorde absolument avec la relation de Bellet.

Elle eut un grand succès. De tous côtés on demanda ce livre au libraire. Brun dut permettre à Louis de Lorme, d'Amsterdam, de le réimprimer; la seconde édition parut à la suite de la traduction des *Voyages de Las Cases*, donnée en 1698 par l'abbé de Bellegarde⁴.

1. Bellet nous apprend que sa *Lettre sur les antiquités chinoises* fut imprimée chez Lacourt, et les *Nuits sévillanes* chez Brun.

2. La Bibliothèque de la Ville en possède un exemplaire (n° 27149).

3. *Revue Philomathique de Bordeaux*, 1905, p. 533-542.

4. *Relation des voyages et des découvertes que les Espagnols ont fait dans les Indes occidentales, écrite par Dom B. de Las Casas, Evêque de Chiapa, avec la Relation curieuse des Voyages du Sieur de Montauban, Capitaine des Flibustiers, en Guinée l'an 1695*. A Amsterdam, chez J. Louis de Lorme, 1698, in-8° de 402 p. — La *Relation du voyage de Montauban* est aux pp. 359-402; elle a pour titre : *Relation du voyage du sieur de Montauban, capitaine des flibustiers (sic), en Guinée, en l'année 1695, avec une Description du Royaume du Cap de Lopez, des mœurs, des coutumes, de la Religion du país*. Elle est précédée d'une *Lettre à monsieur*^{***}, signée B^{**}.

C'est là sans doute que Lesage lut l'œuvre de Bellet, et il s'en souvint lorsqu'il écrivit ses *Aventures du chevalier Beauchêne*, qu'il fit paraître en 1732. Le doute n'est pas possible. Le flibustier Beauchêne sert d'abord sous Montauban. Lesage fait allusion à la campagne de 1694 et aux cinq prises « qui jetèrent tant d'argent » dans Bordeaux. Il arrange le récit de la campagne de 1695 : *la Machine*, que montait Montauban, devient *le Néron*; elle va à la Jamaïque, au lieu d'aller en Guinée. Le romancier fait périr Montauban dans un combat héroïque contre deux vaisseaux anglais, et il lui substitue Beauchêne. Puis il déroule à sa façon les fantastiques aventures de son principal héros, mais non sans rouvrir parfois la relation de Bellet. Beauchêne fait naufrage, comme Montauban. Il est, comme Montauban, recueilli par des nègres. Mais tandis que Beauchêne n'éprouve pas la moindre surprise en entendant le chef sauvage lui demander en excellent français : *D'où êtes-vous?* lui raconter qu'il a été baptisé à Saint-Sulpice et qu'il a fait ses études à Paris, comme Chactas, Montauban se fait reconnaître par un prince nègre, qui l'a déjà vu jadis, en lui montrant une cicatrice à la cuisse, absolument comme Ulysse revenant à Ithaque. Ce détail permet de croire que tout n'est pas historique dans la relation de Bellet. Il avait, sans doute, l'imagination romanesque et il faisait servir ses souvenirs d'humaniste à l'embellissement de son récit. C'est une raison de plus pour lui accorder l'honneur d'avoir été non seulement une source, mais encore un précurseur de Lesage. La *Relation du capitaine Montauban* est le premier balbutiement du roman d'aventures exotiques et maritimes illustré par Fenimore Cooper, Gustave Aimard et Jules Verne.

Le Sentiment du prier du Saint-Esprit n'est pas, non plus, sans intérêt. C'est le compte rendu critique d'une dispute entre un dominicain et un jésuite au sujet des cérémonies chinoises. L'objet de cette dispute est célèbre. On sait qu'il inspira à Voltaire le chapitre final de son *Siècle de Louis XIV*. Le jésuite était le P. Louis-Daniel Le Comte ¹, un des six mathématiciens envoyés par Louis XIV en 1685, avec le chevalier de Chaumont, ambassadeur extraordinaire à Siam, pour visiter ce royaume et la Chine. De ce voyage, le P. Le Comte avait rapporté ses *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*, publiés en 1696 ² et dont le succès fut considérable. En

1. Né à Bordeaux le 10 octobre 1655, mort dans cette ville le 19 avril 1728 (Sommervogel, t. II, col. 1356-1362).

2. A Paris, chez Jean Anisson, 2 vol. in-12. Réimprimés six fois de 1696 à 1701, traduits en anglais cinq fois de 1697 à 1787, en hollandais, en italien, en allemand.

1700, il fit paraître sa *Lettre à Mgr le duc du Maine sur les cérémonies de la Chine* ¹. Il y montrait que les Chinois ont de tout temps reconnu et adoré le vrai Dieu, et que les Jésuites avaient eu raison, en introduisant en Chine le christianisme, de tolérer certaines cérémonies idolâtriques. Le scandale fut grand ². Les Missions étrangères déférèrent le P. Le Comte à la cour de Rome et à la Sorbonne. Celle-ci censura, le 18 octobre 1700, la plupart des propositions des *Mémoires* et de la *Lettre* comme fausses, téméraires et erronées. Un dominicain, le P. Alexandre, écrivit, pour réfuter le P. Le Comte, sept *Lettres d'un Docteur en théologie de l'Ordre de S. Dominique* ³. Il y démontrait que le système du jésuite : 1^o conduisait au déisme et au socinianisme; 2^o que quelques-unes de ses propositions approchaient de l'hérésie pélagienne et semi-pélagienne; 3^o que l'une d'elles était évidemment et expressément contraire à la parole de Dieu, et par conséquent hérétique. Les Jésuites ripostèrent. A Bordeaux Bellet se fit leur avocat. Le P. Lecomte n'était-il pas Bordelais, et lui-même ne devait-il pas beaucoup au P. Dupin? Son opuscule s'annonce comme un examen impartial des deux thèses. En réalité, c'est, d'un bout à l'autre, un plaidoyer en faveur du Jésuite. Ce libelle est hardi pour l'époque, lorsqu'on songe qu'il a été écrit par une plume ecclésiastique. On y lit : « La vraie religion n'a jamais manqué de véritables fidèles... Autrement on pourroit dire que les hommes auroient tout d'un coup manqué de lumières et de secours nécessaires au salut, et en attribuer la faute à Dieu même ⁴... »

Bellet était — on en a maintenant la preuve — un esprit souple et singulièrement ouvert. Sa soif de science lui fait aborder les études les plus diverses. En 1705, le voici qui s'occupe d'épigraphie étrusque. Il avait déniché dans les *Miscellanea erudita* de Spon une inscription inintelligible. Il avait la passion, fort louable, des questions d'origine, celle, plus contestable, des étymologies. Avec le temps cela devint chez lui une manie, qui n'a, du reste, pas péri chez les érudits de province. Il prétendit donc démontrer que l'étrusque et le latin dérivent du grec. Il se fondait pour cela sur l'*Etymologicum magnum* de Vossius. Sa démonstration faite, il l'envoya au P. de La Chaise, qui était de ses amis. Celui-ci la communiqua à l'Académie des Inscriptions. Le système de Bellet fut

1. Une éd. à Paris, une à Liège, suivies de deux réimpressions et d'une traduction italienne.

2. Cf. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. III, p. 160, t. VII, p. 167.

3. Bibl. de la ville de Bordeaux, n^{os} 27147, 27148.

4. *Le Sentiment du prier du Saint-Esprit*, p. 11-12.

déclaré insoutenable¹; il persista, quant à lui, à le trouver excellent. « La mauvaise humeur, écrit-il, et la réputation de l'académicien qui tenait la plume (l'abbé Tallemant) ne font pas une seule preuve ni contre l'explication de l'inscription étrusque ni contre le système de la langue latine. »

Voilà donc Bellet, à trente-trois ans, théologien, philosophe, épigraphiste, linguiste et quelque peu romancier. Cela fait beaucoup de choses à la fois. Et c'est précisément le trait caractéristique de sa figure. Ce fut un polygraphe. Cet érudit provincial du xviii^e siècle rappelle un peu les grands érudits du xvi^e. Si Bayle, l'homme des temps nouveaux, apparaît, au déclin du grand siècle, comme un attardé des temps anciens, comme un contemporain des puissants humanistes de la Renaissance, l'abbé Bellet, par sa diversité d'appétitudes, par son universelle curiosité, par son infatigable activité, n'en offre-t-il pas, lui aussi, comme une image réduite et n'est-il pas, en quelque manière, un Bayle au tout petit pied?

II

Mais il est aussi de son temps. Or, de son temps, la mode est en province aux Académies. Depuis cinquante ans il s'est fondé dans plusieurs villes des Sociétés littéraires ou scientifiques, grâce auxquelles la vie intellectuelle du grand siècle ne fut pas aussi retirée à Paris et à la cour qu'il est d'usage de le croire. En 1707, Bordeaux eut à son tour la sienne². Ce fut, à l'origine, une Société musicale. Des jeunes gens, riches et de bonne famille, réunis par le goût de la musique, imaginèrent de donner pour leur plaisir des concerts dans un local de la rue Margaux. Ils formèrent un orchestre d'amateurs, que renforçaient des gagistes. Chaque membre versait une souscription qui servait à payer ces gagistes et un certain nombre de demoiselles « pour chanter aux récits et aux chœurs ». De plus, on donnait des maîtres à celles de ces jeunes filles qui, avec une charmante voix, n'avaient pas assez de savoir. C'était, on le voit, un véritable cercle musical, auquel était annexé un conservatoire de chant. Mais c'était aussi une Académie. La Société était fermée : seuls en faisaient partie les souscripteurs. Il y avait un directeur, un secrétaire et un trésorier. Il y avait des séances d'ouverture et

1. *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. I, p. 207-208.

2. Voir, pour tout ce qui suit, l'*Histoire de l'Académie*, de l'abbé Bellet, publiée à la suite de cette notice.

de clôture, où le directeur prononçait un discours. Les nouveaux membres étaient astreints à un remerciement, auquel le directeur devait répondre.

Dès le début, une importante question se posa : il fallait choisir la devise qui servirait à cacheter les lettres et à marquer les partitions ou les livres appartenant à l'Académie. On s'adressa naturellement à l'homme le plus érudit de Bordeaux : c'était l'abbé Bellet. Il proposa une lyre, avec, pour âme, ces mots : *Felicius una*. Elle fut acceptée et la Société en prit le nom pompeux d'Académie des Lyriques. Cela valut à Bellet l'honneur et le titre d'associé. Lorsqu'il parut pour la première fois aux réunions, le directeur dit à ses confrères : « Je vous présente votre parrain. »

Bellet était né pour être académicien. Il devint vite l'un des membres les plus actifs de la Société des Lyriques. Grâce à lui, la jeune Académie modifia son caractère et élargit son programme : tout en restant musicale, elle devint littéraire et scientifique. On prit l'habitude de tenir, avant les concerts, des séances où l'on causait de belles-lettres, d'histoire et de physique. On décida de se tenir au courant du mouvement des idées en lisant ensemble les recueils périodiques ; et l'on débuta par les *Nouvelles de la république des lettres*, de Bayle. Nul doute que l'ouvrage n'ait été indiqué par Bellet. Il y signala à ses confrères, dans le fascicule de mars 1684, l'article où Bayle analysait, avec sa pénétration ordinaire, le livre d'Antoine Van Dale, médecin de Harlem, sur les Oracles. Ce diamant brut, suivant le mot de Voltaire, brillait singulièrement depuis qu'en 1687 Fontenelle l'avait taillé dans son *Histoire des Oracles*. Le livre de Fontenelle avait eu un éclatant succès : une deuxième édition en avait paru en 1698, une troisième en 1706. Un Jésuite, professeur à l'Université de Strasbourg, le P. Baltus, venait de le réfuter¹, et sa réfutation avait eu quelque retentissement. Le P. Tournemine l'avait louée dans le *Journal de Trévoux*² et Fontenelle n'avait pas répondu. Avec son goût très vif pour les questions théologiques, le prieur du Saint-Esprit n'était pas homme à s'effaroucher de la hardiesse du livre de Van Dale et de l'adaptation qu'en avait faite Fontenelle. Il jugea la question digne d'intéresser ses confrères ; à ces amateurs de musique, uniquement soucieux de faire exécuter

1. *Réponse à l'histoire des Oracles de M. de Fontenelle, de l'Académie française, dans laquelle on réfute le système de M. Vandale sur les auteurs des Oracles du Paganisme, sur la cause et le tems de leur silence, et où l'on établit le sentiment des Pères de l'Eglise sur le même sujet.* A Strasbourg, chez Jean-Renaud Dousseker, 1707-1708, 2 vol. in-8°.

2. *Journal de Trévoux*, août 1707, p. 1389-1407.

des motets, des messes, des *Te Deum*, il révéla un ordre tout nouveau de pensées et de préoccupations; il les mit en contact avec l'esprit critique s'exerçant sur les choses saintes; à son insu peut-être il leur inocula le virus de la philosophie naissante.

Un autre jour, les Lyriques discutent sur une traduction en prose, qui leur a été soumise, de l'ode d'Horace *Donec gratus eram*. L'auteur de cette traduction n'avait pas été satisfait de celle que Dacier venait de donner. Un de ses confrères soutint, au contraire, « qu'il s'en fallait de beaucoup que l'ode latine valût autant que la française et qu'elle fût digne du prix que lui ont donné Scaliger et après lui beaucoup d'autres savants »; et, dans la cinquième strophe, il critiqua l'incohérence des métaphores. De cette discussion sortit une dissertation, due à Bellet : *Doutes proposés sur l'Ode IX du 3^e livre d'Horace, dédié à messieurs de l'Académie des Lyriques, l'année 1710*¹. Cette dissertation contenait l'ode latine, sa traduction française, des remarques sur les traductions de Dacier et de Chevreau, enfin des observations critiques. Mais tout ceci, qu'est-ce autre chose que la querelle des anciens et des modernes transportée dans une Académie de province?

Les nouveautés qui faisaient fermenter les esprits en ces premières années du XVIII^e siècle sollicitaient donc la jeune Académie bordelaise. Elle cherchait sa voie; Bellet l'aidait à la trouver. Fut-il de ceux qui décidèrent d'orienter les Lyriques vers les sujets où le raisonnement avait plus de part que l'imagination, vers la philosophie cartésienne et vers les sciences? Sa souplesse d'esprit et son universalité permettent de croire qu'il adopta ce parti, qui fut celui de la majorité. La chose n'alla pas d'ailleurs sans peine. Certains membres auraient préféré que l'Académie fût exclusivement littéraire. Deux partis se formèrent : les physiciens et les antiphysiciens. Il y eut une bataille, au mois de mai 1711 : les antiphysiciens furent vaincus, et une scission s'ensuivit, puis une période de désarroi où tout faillit sombrer.

Les physiciens se reconstituèrent. Mais le bruit fait autour de la querelle avait attiré sur eux l'attention. Il faillit se passer à Bordeaux, en 1711, ce qui s'était passé à Paris, en 1629, pour l'Académie française. Le cardinal de Richelieu avait voulu savoir ce qu'était la petite société de Conrart. Richelieu, à Bordeaux, c'était le commandant en chef de la province, Nicolas-Auguste de La Baume, marquis de Montrevel. Il tenta de confisquer à son profit l'Académie renaissante en l'attirant dans son hôtel, en lui offrant,

1. Fut-elle imprimée? On n'en connaît pas d'exemplaire.

pour prix de l'indépendance, une somptueuse hospitalité. C'était la mainmise brutale du pouvoir central sur une société privée. C'était la ruine de tout ce qui avait fait le charme des réunions de la rue Margaux

Bellet vit le danger : il vit aussi le moyen de le conjurer. Un seul s'offrait : se mettre non pas à la discrétion d'un homme, mais sous la tutelle de l'État; obtenir des lettres patentes qui donneraient à l'Académie une existence légale et lui conféreraient des privilèges. C'était par ce moyen que les Académies d'Arles, de Soissons, de Nîmes, d'Angers avaient assuré leur avenir. Les académiciens bordelais adoptèrent cet avis. Il leur fallait avant tout trouver un protecteur, qui présentât au roi leur demande avec des chances de succès. On songea d'abord au duc de Bourgogne. L'idée était heureuse : l'élève de Fénelon était, depuis la mort de son père, survenue le 14 avril 1711, dauphin de France, héritier présomptif de la couronne. Mais elle était peu pratique : comment aborder un si haut personnage? Ce fut encore Bellet qui trouva la solution. Il proposa de chercher un intermédiaire, qui pourrait devenir le vice-protecteur, et il mit en avant le nom de Jacques-Henri-Nompar de Caumont, duc de La Force ¹, dont son frère François était le médecin. Le château de La Force, voisin de Bergerac, n'était qu'à douze ou treize lieues de Bordeaux. Cette proposition fit ouvrir un autre avis : ce fut de prendre le duc lui-même pour protecteur. L'Académie française n'avait-elle pas fait ainsi lorsqu'elle s'était placée sous la protection du cardinal de Richelieu, puis du chancelier de Séguier avant d'obtenir celle du roi?

L'abbé écrivit à son frère le médecin. Celui-ci obtint l'assentiment du duc par le crédit de sa tante, Charlotte-Rose de Caumont La Force, l'extravagant bas-bleu dont personne ne lit plus les romans pseudo-historiques, l'*Histoire secrète de Marie de Bourgogne*, l'*Histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre*, l'*Histoire de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar* ². Le duc demanda qu'on lui envoyât des députés. L'abbé Bellet fut un des trois que l'on choisit. Il partit, en juillet 1712, avec deux de ses confrères, MM. de Caupos et Sarrau de Vésis, en grand mystère. Ils firent croire à leurs parents et amis qu'ils se rendaient à Limoges par Bergerac. A Sainte-Foy, François

1. Né le 5 mars 1675, fils de Jacques-Nompar de Caumont et de Suzanne de Beringhen, colonel du régiment d'infanterie de Beauce, duc et pair (5 août 1700), membre de l'Académie française (28 février 1715); mort le 30 juillet 1726 (J. de Jurgain, *La Maison de Caumont-La Force*. Paris, 1912, in-4°, p. 47-48).

2. Cf. Paul Bonnefon, *Une romancière inconnue (Gironde littéraire, 30 septembre-4 novembre 1888)*.

Bellet se joignit à eux. Le duc les reçut dans son jardin, entouré d'une petite cour de gentilshommes et d'autres personnes du voisinage. Ils allèrent ensuite présenter leurs hommages à M^{lle} de La Force, « dont ils furent reçus avec toutes les grâces qu'ont les Muses »¹. C'est Bellet qui l'affirme dans une minutieuse relation qu'il a laissée de ce mémorable voyage.

Il y conte le succès de la négociation, qui fut complet : en trois audiences secrètes que le duc leur accorda, les académiciens bordelais mirent au point le projet de statuts qu'ils avaient apporté. Il y décrit aussi par le menu le château de La Force, magnifique demeure seigneuriale élevée sous Louis XIII, détruite par Lakanal en 1793². Il n'oublie rien : ni les cinq corps de bâtiments soudés ensemble par des pavillons et qui encadraient la cour intérieure, ornée de portiques et d'un portail chargé de trophées, d'armoiries et de chiffres; ni la cour extérieure, élevée en terrasse au bord du coteau qui domine la vallée de la Dordogne et plantée de quatre rangs d'ormeaux; ni le parc où l'on accédait des communs par une allée de marronniers; ni le jardin, qui s'étendait, immense, jusqu'à l'église du village de La Force. Il a vu les caves voûtées, qui règnent sous tout le château et dont les portes et les jours s'ouvrent dans les fossés. A l'intérieur, il a noté que, pour éviter la figure irrégulière qu'aurait donnée aux chambres la forme pentagonale de l'ensemble, on a coupé les angles aigus, rendu les pièces carrées, et ménagé dans ces retranchements des loges et des cabinets qui servent aux domestiques. Les cheminées « dans l'ancien goût » sont relevées de motifs sculptés et faites de cette pierre de Cognac qui, polie et taillée, imite les belles agates. Les tapisseries l'ont frappé : dans l'appartement du duc, elles représentent des scènes d'histoire et de chasse ou des paysages. Celles de sa chambre à coucher sont d'un dessin particulier : on y a rassemblé les images colossales des princes qui méritèrent le surnom de grand : Alexandre et Constantin y font vis-à-vis à Clovis et à Charlemagne. Les appartements du haut et celui des étrangers sont tapissés d'histoires bibliques : celles d'Abraham, de Moïse, de Josué, de Gédéon. Ce sont des souvenirs du temps où les Caumont La Force étaient, de père en fils, des protestants austères, chefs redoutés des huguenots du Midi. Le château en contient d'autres : on y peut voir l'ancien temple domestique,

1. Quand M^{lle} de La Force mourut, en mai 1716, l'Académie, en souvenir de cet accueil, adressa ses condoléances à son frère. (Bibl. de la Ville de Bordeaux, registres de l'Académie, II, p. 37.)

2. Cf. *Le Château de Laforce*, estampe gravée au XVIII^e siècle, rééditée par Jules Determes, Bergerac, 1850, in-4°.

récemment transformé en chapelle ; la bibliothèque est riche en livres protestants : Bellet a pu y feuilleter toutes les versions de la Bible données par les réformés. L'actuel propriétaire, dont le père fut enfermé deux ans à la Bastille pour avoir refusé d'abjurer, dont la mère, Suzanne de Beringhen, mourut dans l'indigence à Londres pour le même motif¹, a été converti tout enfant et s'est montré catholique aussi forcené que ses aïeux avaient été zélés protestants. Louis XIV lui a octroyé une pension de douze mille livres pour l'admirable façon dont il a organisé les dragonnades dans le pays de Bergerac et de Sainte-Foy. Ce duc de La Force, aujourd'hui courtisan dévot de M^{me} de Maintenon, bientôt favori du Régent, protecteur, puis protégé de Law, n'avait pu effacer de son logis l'empreinte huguenote que son trisaïeul, le duc Jacques, avait mise à ce palais tout italien.

Ce peu sympathique personnage n'était pas, d'ailleurs, sans mérite. Esprit ouvert et cultivé, il aimait les lettres, les sciences et les arts. Montesquieu l'en a loué. Dans les combles de son château, il avait ménagé une salle de théâtre. Pendant les huit jours que les députés de l'Académie passèrent chez lui, on s'entretint de bien des choses. Le duc venait d'achever « sa » tragédie ; il la lut à ses hôtes. Le sujet en était emprunté à une aventure arrivée depuis peu dans la province. Mais l'auteur l'avait habillée à la romaine : les héros de la pièce étaient un grand pontife et une vestale. Bellet et ses confrères virent aussi arriver un jour, de Périgueux, Lagrange-Chancel, qui leur récita, en deux séances, toute une tragédie de sa composition — probablement *Ino et Méléerte* — scène par scène, avec un commentaire explicatif. Le futur auteur des *Philippiques*, qui a si rudement malmené le duc de La Force, était alors son commensal et son protégé. Cette tragédie fut l'origine de leur brouille : le grand seigneur voulut la voler au poète, qui se vengea par cette vigoureuse invective :

Déserteur de ton Évangile,
Geai paré des plumes d'autrui,
La Force, où sera ton asile,
Lorsque tu perdras ton appui?
Chez qui pourras-tu t'introduire,
Quand tu n'auras, pour te conduire,
Que le secours de tes clartés,
Quelques visions sérapiques,
Peu de campagnes pacifiques
Et beaucoup de vers empruntés² ?

1. Le 15 mai 1731 (J. de Jaurgain, *op. cit.*, p. 47).

2. *Les Philippiques de La Grange-Chancel*, éd. de Lescure, Paris, 1858, in-8°, p. 348.

Il s'en prit même à l'Académie de Bordeaux et voulut la punir d'avoir fait choix d'un protecteur aussi indigne. Il essaya de lui susciter une rivale en fondant une Académie à Périgueux ; il échoua et, dépité, décocha aux Bordelais, du fond de sa farouche solitude d'Antoniatic, sa XXIV^e cantate :

Fille de l'Océan, orgueilleuse Garonne,
Dont les bords sont moins fiers du reflux de vos flots
Que d'avoir par les chants d'Ausone,
Égalé Mantoue et Lesbos,
Quels arts pensez-vous qu'y ramène
Un Sisyphe échappé du ténébreux vallon
Et plus propre à rouler l'instrument de sa peine
Qu'à mériter de vous les honneurs d'Apollon¹ ?

Lagrange-Chancel aurait voulu que l'Académie de Bordeaux, au lieu du duc de La Force, eût choisi pour protecteur le comte d'Eu, gouverneur de Guienne². Bellet trouva le reproche fort injuste : il avait ses raisons pour cela. Ses confrères n'eurent pas, du reste, à se repentir d'avoir suivi son avis : le duc de La Force fut pour eux un bienfaiteur éclairé et, à sa mort, il mérita l'éloge, vrai miracle d'éloquence académique, que fit Montesquieu, dans la séance du 25 août 1726, de ce parrain un peu extraordinaire.

III

Le 5 septembre 1712, Louis XIV signait à Fontainebleau les lettres patentes qui créaient l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. Bellet fut un des quatre premiers associés adjoints aux douze premiers académiciens ordinaires. Ceux-ci étaient des personnages « d'un rang et d'une puissance distingués », conseillers au Parlement et à la Cour des Aides, hauts fonctionnaires ou riches amateurs, capables d'acquitter la cotisation annuelle de trois cents livres. Les associés étaient de condition plus modeste.

1. Lagrange-Chancel, *Œuvres*, éd. de 1758, t. V, p. 89.

2. Lagrange-Chancel oublia sa mauvaise humeur contre l'Académie. Il eut plus tard l'ambition d'en faire partie. En 1734, il écrivait à Pierre-Joseph Chevalier de Cablane, un Périgourdin qui se trouvait alors à Bordeaux : « Vous pourriez faire pressentir à Messieurs de l'Académie de Bordeaux que, s'ils me jugeoient digne d'avoir une place parmi eux, je ne refuserois point cet honneur, mais je ne le demanderois pas, et qu'il faudroit qu'ils fissent pour cela quelques démarches auxquelles je ne manquerois pas de répondre : ce qui m'occasionneroit de faire le voyage de Bordeaux. » Cette candidature, ainsi posée, n'eut pas de suites (A. Dujarric-Descombes, *Lagrange-Chancel et l'Académie de Bordeaux*, article publié dans *Le Périgourdin de Paris* du 13 avril 1913).

Dans cette organisation tout aristocratique, l'abbé Bellet ne pouvait prétendre au delà. Ses nobles confrères reconnaissaient d'ailleurs ses éminents services. Le jour « heureux » où l'Académie inaugura ses séances (20 mai 1713), ils voulurent que ce fût lui qui célébrât la messe du Saint-Esprit. Et l'émotion de l'officiant dut être grande lorsque dans la chapelle de Guienne, sobrement décorée, il monta les degrés de l'autel, aux accents du *Te Deum* exécuté dans la tribune par l'orchestre et le chœur de l'Académie. La messe dite, le *Domine Salvum fac regem*, composé pour la circonstance par un académicien, Sarrau de Boynet, se prolongea assez pour que l'abbé Bellet eût le temps de quitter ses ornements, de venir prendre sa place parmi ses confrères, au banc tapissé du côté de l'Épître, et de constater que la chapelle était remplie « d'un grand nombre de gens de distinction que cette nouveauté avait attirés ». L'après-midi, à la séance d'ouverture, il lut un *Discours sur l'époque de la monnaie des Juifs*¹. Le soir, il prit sa part du magnifique souper qui termina la fête; il assista même au bal qui suivit, et « où, dit-il, la joie, la liberté, la modestie, l'ordre et le savoir jouèrent ensemble ».

De tous les associés de l'Académie bordelaise, Bellet fut, sans conteste, le plus zélé et le plus désintéressé. Ce qui fut imprimé sur son nom se réduit à fort peu de chose : une lettre adressée, le 10 juillet 1724, au curé de Saint-Sulpice, dans laquelle il proposait une lecture assez fantaisiste d'une inscription tombale trouvée dans les fondations de l'église²; une autre lettre, du 30 août 1729, où il discutait l'interprétation que le P. Hardouin avait donnée de deux monnaies, l'une de Philippe-Auguste, l'autre de saint Louis³; un mémoire sur l'origine et sur l'usage du mot hébraïque *Alleluia*, analysé en 1745 par le *Journal de Trévoux*⁴; des observations étymologiques sur le livre de Mazzocchi touchant l'origine des Tyrrhéniens, publiées par le même journal en 1747⁵. Tout le reste de l'œuvre de Bellet est resté inédit : une trentaine de mémoires conservés à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux, dans les manuscrits de l'Académie, pour laquelle ils furent écrits. A leur publication intégrale la mémoire de l'excellent Bellet gagnerait peu, je crois. Mais ils ont été souvent utilisés avec profit par les érudits locaux, et vraiment à les parcourir on ne perd pas toujours sa peine.

1. Ce discours est perdu, ainsi qu'un *Projet d'histoire critique des Amazones*, lu à la séance du 26 août 1714, un *Discours critique sur l'histoire grecque*, lu à la séance du 26 août 1715, et *Théagène et Chariclée, mis sous forme d'histoire*.

2. *Mercure de France*, août 1724, p. 1725-1728.

3. *Ibid.*, mai 1730, p. 920-924.

4. *Journal de Trévoux*, 1745, p. 1703-1705.

5. *Ibid.*, 1747, p. 169-172.

Il y a là, sans doute, beaucoup de compilation. Bellet était un lecteur infatigable. C'était un don de famille : son frère François, le médecin, avait lu, la plume à la main, les dix volumes in-folio de la Bible de dom Calmet et les trois volumes de son Dictionnaire de la Bible, l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury et sa continuation par le P. Fabre. Il consignait les extraits de ses lectures sur des registres in-folio. L'abbé ne le cédait en rien à son aîné sur ce point. Il ne reculait pas devant les ingrates et nécessaires besognes auxquelles tout travailleur doit s'astreindre pour s'instruire et se munir. Il avait composé quatre volumes de tables des *Ephémérides des curieux de la nature*, des extraits, en plusieurs tables, des gazettes françaises, *Mercur*, *Journal de Trévoux*, *Journal des Savants*, où il avait noté les faits de physique les plus curieux, une table de Gassendi et une table de Descartes, un « extrait » entier de Pline l'Ancien. « Dans ce genre d'extraits, de tables, de compilations, son cabinet est inépuisable, » écrivait le président Barbot, secrétaire de l'Académie, à son confrère M. de Baritault. Il y avait de tout chez Bellet : on y trouvait même des recettes pour fabriquer de la seccotine et pour rendre incombustibles les cordages des vaisseaux. Il tenait ces secrets d'un sieur Stadens, imprimeur à Bazas. « Notre cher confrère, écrivait encore Barbot, a lu toute sa vie, fait des notes critiques sur tout ce qu'il a lu et écrit tout ce qu'il a pensé. S'il a mis tout cela dans une suite de volumes, quel trésor, n'est-ce pas ¹ ? » Et Bellet lui-même, contemplant avec satisfaction ses amas de notes, disait : « Ce sont d'importants matériaux, dont on peut former un ouvrage très utile au public et à la république des lettres. »

Cet arsenal formidable, il l'avait constitué pour la plus grande gloire de sa chère Académie. Les amateurs qui la composaient étaient, en général, plutôt des curieux que des érudits. Bellet travaillait pour eux. Se proposaient-ils de mettre au concours un problème de physique qui les avait séduits par sa nouveauté, Bellet leur apportait un état complet de la question, qui les mettait aussitôt au courant. Un livre intéressant venait-il de paraître, il l'analysait pour eux. Les séances de la Compagnie menaçaient-elles de languir, il était là, toujours prêt à ranimer la flamme. C'était vraiment l'académicien modèle, béni de ses confrères, dont il savait si bien épargner la peine. Et puis ce n'était point un de ces fâcheux spécialistes, hautainement confinés dans un minuscule canton des connaissances humaines, dédaigneux de tout ce qui n'est point de leur juridiction,

1. Barbot à Baritault, Bordeaux, 1^{er} décembre 1743 (voir le texte entier p. 302-307).

très savants et très ignorants à la fois. Il savait tout : sur tout il était capable sinon d'apporter des idées neuves, du moins de répéter avec intelligence ce que les autres avaient pensé et dit. Avec cela on n'est, sans doute, pas un savant; mais, en province surtout, on paraît l'être, et quels services ne rend-on pas aux chers confrères, qui veulent simplement être tenus au courant du progrès des sciences!

On imagine combien variés sont les sujets qu'impose à l'abbé Bellet son zèle académique. Un jour, c'est la question classique de l'âme des bêtes, et sa conclusion est plutôt nébuleuse : il paraît admettre l'automatisme de Descartes, mais il l'atténue par l'intervention d'une harmonie providentielle, qui fait que les animaux agissent comme s'ils avaient une âme, toutes les fois que leur conservation est en jeu ¹. Un autre jour, il expose à ses confrères la question, fort à la mode aussi, de la baguette de coudrier : certaines personnes sont-elles capables, à l'aide de cette baguette, de découvrir les sources ou les métaux cachés dans les entrailles de la terre, ou même de retrouver les traces d'un criminel? Bellet conclut prudemment, comme l'avait fait, d'ailleurs, l'Académie des Sciences, qu'une cause surnaturelle intervient peut-être dans certains cas, mais qu'avant de rien décider, il convenait d'observer exactement les faits ². Ses confrères furent de son avis : et l'un d'eux, M. de Bitry, ayant déclaré que madame son épouse et mademoiselle sa fille avaient précisément la faculté de retrouver à l'aide de la baguette divinatoire les objets cachés, on nomma une commission pour observer de quelle façon ces dames opéraient ³. En 1718, le Régent, dont on sait le goût pour les sciences, demanda à l'Académie de Bordeaux un mémoire au sujet du fameux banc de coquilles fossiles incrusté dans le coteau de Sainte-Croix-du-Mont, sur la rive droite de la Garonne, entre Cadillac et Saint-Macaire. Bellet fut chargé d'étudier la question. Il n'était ni géologue ni paléontologue; il le devint aussitôt en compilant tous les textes anciens et modernes sur les « pierres figurées », depuis Hérodote, Pline, Pausanias, Ovide et Pomponius Mela jusqu'à Georges Agricola, Jean de Muralt, Rosin Lentilius et Charles-Nicolas Lang. Il rédigea, ce qui vaut mieux, une description minutieuse, comme il savait les faire, du dépôt de Sainte-Croix-du-Mont. Puis, enhardi, il voulut

1. Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 828, XVII, 2. Ce mémoire fut lu à la séance du 1^{er} mars 1714.

2. Un extrait de ce mémoire, lu à la séance du 5 décembre 1715, est conservé à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux, ms. 828, XVII, 3.

3. Archives de l'Académie, reg. III, p. 73.

en expliquer l'origine; mais ce fut pour rejeter l'hypothèse des fossiles déjà lancée par le médecin toulousain Jean-Joseph Courtial, et conclure, comme Palissy, que ces coquilles étaient de vulgaires écailles d'huîtres, transportées sur le coteau, il oubliait de dire comment¹. Ajoutons, pour son excuse, que le *Journal des Savants* trouva hardie l'hypothèse de Courtial, quand elle fut reprise en 1720 par Réaumur.

C'est encore l'Académie de Bordeaux qui fit de Bellet un météorologiste. En 1715, elle décida, sur la proposition de son secrétaire, M. de Navarre, de réunir les matériaux d'une histoire naturelle de la province de Guienne². Les académiciens qui habitaient à la campagne se chargèrent de faire des observations sur « tous les effets de la nature » qu'ils pouvaient observer autour d'eux. Bellet, qui était bien placé à Cadillac, tint, pendant plus de vingt ans, un journal météorologique et agricole³. On y trouve des observations méthodiques très précises sur la chaleur et le froid, les progrès de la végétation, en particulier des arbres fruitiers et de la vigne, les résultats des récoltes et des vendanges, les maladies régnantes, les passages de loups et de grues, les insectes, les mousses, la mortalité des bestiaux. Ce journal est un précieux document : il révèle un souci, alors nouveau, de se rendre un compte exact des procédés en usage chez les cultivateurs, pour les améliorer et substituer à la routine une méthode rationnelle. C'est, en même temps, une véritable chronique. Bellet excelle à noter les petits faits curieux; il ne dédaigne pas d'égayer par des anecdotes ses observations barométriques et thermométriques. A Créon, les femmes se croient possédées du démon : un vieux curé le leur a persuadé. En 1719, pendant l'hiver, les loups se sont rapprochés de Cadillac « jusque dans notre prairie, où ils ont mangé des chevaux et blessé d'autres ». L'auteur n'oublie pas de consigner force recettes médicales en usage dans les campagnes, entre autres celle du « fameux » vinaigre des quatre voleurs. Ce journal scientifique est, à certains égards, un livre de raison, et l'on y voit ce qu'était, au XVIII^e siècle, la vie rustique dans un canton de la France, ce qui faisait l'objet des soucis et de la curiosité des paysans, les mille petits détails qui défrayaient la chronique quotidienne au village.

1. *Mémoire sur les coquilles d'huîtres de Sainte-Croix du Mont, avec la prière faite en 1620 par Pierre de Lancre*, lu à la séance du 8 mai 1718 (Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 828, XVII, 5).

2. Archives de l'Académie, reg. III, p. 37-39.

3. *Observations sur le pays de Cadillac, de 1717 à 1738* (Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 828, IV, 1). — *Observation sur la gelée de 1729* (*ibid.*, XVII, 8).

Le bon chanoine se distrait ainsi de plus graves études. Car c'était un humaniste, qui savait concilier sa science des auteurs anciens avec son amour de la campagne. Il avait traduit Columelle; la Bibliothèque de la ville de Bordeaux possède cette traduction, restée manuscrite, prête, d'ailleurs, pour l'impression¹. Elle est dédiée au conseiller Raoul. Bellet explique, dans sa dédicace, qu'il n'a eu d'autre secours pour son travail que la *Maison rustique* de Charles Étienne et de Jean Liébault, « deux docteurs en médecine qui ont mieux aimé faire un nouvel ouvrage que de traduire les Anciens. » La traduction est précédée d'un avertissement sur les poids et les mesures, les monnaies et les vents chez les Romains. Elle est accompagnée de notes; Bellet s'excuse de n'avoir pas eu le temps d'en mettre davantage. Il avait entrepris aussi, en son Bordelais, de donner une édition d'Ausone. Les notes qu'il avait réunies sont perdus. La *Bibliothèque française* de mai-juin 1726 annonçait ainsi son travail : « Il fixe le temps auquel ils (les ouvrages d'Ausone) ont été composés; il rappelle les occasions qui les ont fait naître, les personnes qui y ont donné lieu. Et tout cela est rempli de traits de critique et de personnalités littéraires fort intéressantes². »

Il se piquait encore d'être un hébraïsant. Il se disait élève de l'orientaliste allemand Jean-Joachim Schröder, professeur à l'Université de Marbourg. Ses travaux sur les antiquités hébraïques n'ont pourtant pas grande valeur. Dans son mémoire sur l'époque de la monnaie des Juifs, il croit, sur la foi d'un texte de Macchabées, que le siècle n'a pas existé avant la domination des Séleucides³. On sait aujourd'hui, par les travaux de Lenormand et de Saulcy, qu'il est bien antérieur. L'opinion de Bellet fut, d'ailleurs, celle de tout le XVIII^e siècle. Dans sa *Dissertation historique sur la reine de Saba*, il concluait que cette reine est l'épouse mystérieuse du *Cantique des cantiques*⁴. Dans un mémoire, non daté, sur *l'Origine de l'écriture ou caractères*, il affirmait l'origine égyptienne de l'alphabet hébreu⁵. Dans un autre, lu à la séance du 25 août 1722, il réfutait une opinion de saint Jérôme, qui avait cru reconnaître les faunes et les satyres

1. *Les arts rustiques de L. Junius Moderatus Columelle, traduits en français par M. B. C. D. C.* [Bellet, chanoine de Cadillac] (Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 560).

2. Abbé Goujet, *Bibliothèque française*, mai-juin 1726, p. 52. — Cf. H. de La Ville de Mirmont, *La Moselle d'Ausone*. Bordeaux, 1889, in-4°, introd., p. CCIII.

3. Cf. l'analyse de ce mémoire dans *l'Histoire de l'Académie* publiée à la suite de cette notice (p. 275-277).

4. Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 828, XVII, 11.

5. *Ibid.*, XVII, 15

païens dans une espèce d'homme citée au verset 38 du chapitre 50 de la prophétie de Jérémie¹. Dans une *Dissertation sur le proverbe : Quasi Nemrod robustus venator coram Domino*, sans date, il montrait, contre l'opinion de dom Jean Martianay, que ce proverbe doit être pris dans un sens favorable et que Nemrod fut sans doute un conquérant, comme Bacchus². Quant à ses mémoires sur les antiquités égyptiennes et grecques, dès 1785 l'Académie les jugeait indigestes ou surannés³.

Deux autres mémoires de Bellet paraissent plus dignes d'attention. Dans l'un, qui a pour titre *Les monuments de l'histoire*⁴, il a montré que l'on doit étudier le passé ailleurs que dans les livres, que l'historien doit interroger les pierres, les œuvres d'art, les usages, les chants, les noms même des peuples et des villes, que l'histoire enfin doit être non pas le récit des grandes actions des rois, des conquérants, mais une enquête sur les institutions et les mœurs des différentes nations. La fameuse lettre de Voltaire à l'abbé Dubos est d'octobre 1738 : le mémoire de Bellet fut lu à la séance de l'Académie de Bordeaux du 25 août 1719. L'autre mémoire est un *Discours sur l'étude de l'antiquité*⁵, où Bellet, après avoir esquissé un tableau des progrès de l'humanité, conclut en montrant combien les modernes doivent à l'antiquité : « A peine pouvons-nous atteindre la perfection qu'elle nous fait voir, quoique nous soyons allés plus loin qu'elle dans la théorie de quelques sciences et de quelques arts. » Les théories des philosophes modernes ne sont que celles des anciens, accommodées et présentées autrement. On a beaucoup accru le nombre des expériences de physique; mais est-on mieux renseigné sur les « premiers et les principaux ressorts » de la nature? On revient à Hippocrate. On s'épuise en vain à découvrir un sixième ordre d'architecture. Les agriculteurs peuvent trouver tout ce dont ils ont besoin dans Varron et dans Columelle. Les anciens sont nos maîtres dans l'art d'écrire. En réalité, nous jouissons sans fatigue de mille choses que les siècles passés ont péniblement conquises. Le sage Bellet savait reconnaître ce que son siècle avait fait pour le progrès des sciences et des arts; mais il n'en fut ni ébloui ni enivré. Sa forte culture d'humaniste le préserva de tout excès. Ce discours est remar-

1. *Remarques sur les faunes et les satyres dont il est parlé dans l'Écriture sainte de la traduction vulgate (ibid., XVII, 9).*

2. *Ibid., XVII, 16.*

3. *Histoire de la ville et empire de Tanis*, lue à la séance publique du 25 août 1730 (*ibid., XVII, 18-20*). — *Histoire du sénat de l'Aréopage*, sans date (*ibid., XVII, 6*).

4. Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 828 (XVII, 22-23).

5. *Ibid., XVII, 17.*

quable si l'on songe qu'il fut écrit en un temps qui méprisa l'antiquité et qui l'étudia peu. Bellet, lui, s'en était nourri, et c'est le résultat de ses longues lectures qu'il apporte ici. Elles l'ont convaincu que les modernes ne se font peut-être illusion que parce qu'ils sont ignorants. Au xviii^e siècle, on ne voit guère, parmi les grands penseurs, que Montesquieu qui eût contresigné cette page du bon chanoine de Cadillac. Mais cette approbation lui aurait sans doute paru suffisante.

IV

Dès 1715, on l'a vu, les académiciens bordelais, pris d'un beau zèle, s'étaient tracé un programme de travail. Ils voulaient faire l'histoire naturelle et littéraire de la Guienne. Par histoire naturelle ils entendaient l'étude géographique et géologique du pays, celle de sa faune et de sa flore, de ses particularités météorologiques et minéralogiques. Par histoire littéraire ils entendaient la biographie des écrivains originaires de la Guienne. Le duc de La Force, auquel ils soumièrent leur plan, leur suggéra l'idée d'y ajouter l'histoire de la province. Le bénédictin Guy-Alexis Lobineau venait de faire paraître en 1707, avec un grand succès, la première histoire d'une province française, celle de la Bretagne. En 1708, Charles Le Goux de La Berchère, archevêque de Narbonne, avait proposé aux États du Languedoc de suivre cet exemple et lancé l'idée d'où devait sortir la grande œuvre de Devic et de Vaissète. La Guienne ne pouvait rester en arrière; l'Académie de Bordeaux était toute désignée pour lui donner son histoire. Ce beau projet d'enquête régionale n'aboutit pas. En vain Montesquieu et Jean-Jacques Bel le reprirent en 1736, puis le président d'Augeard en 1738, puis le président Barbot en 1739. Les académiciens montrèrent peu de zèle et ne parvinrent pas à faire imprimer le moindre volume de mémoires. L'idée qu'ils avaient été impuissants à faire aboutir en commun, un seul homme la réalisa, au début du xix^e siècle : c'est Jouannet, dont la *Statistique de la Gironde* est, du reste, tout imprégnée de l'esprit académique du xviii^e.

S'ils échouèrent, ce ne fut pas la faute de l'abbé Bellet. A peu près seul de ses confrères, il travailla à l'exécution du programme de 1715. On a vu ce qu'il fit pour collaborer à l'enquête scientifique. Dès la séance du 22 avril 1715, il annonça qu'il travaillerait à l'histoire de Bordeaux ancienne et moderne. Et il tint parole. Nous possédons les matériaux qu'il réunit; ils remplissent tout un volume

des manuscrits de l'Académie¹. Il y faut faire deux parts : la compilation pure et ce qui appartient en propre à l'auteur. Tout ce qui concerne le Bordeaux romain est tiré de Vinet. La biographie du grand érudit saintongeais, du véritable créateur de l'histoire bordelaise, est copiée dans la notice de l'*Ausone* de 1590. La notice sur le Collège de Guienne est une mise au point d'une histoire, d'ailleurs perdue, qu'avaient écrite les principaux Barré et Bardin. Les notes sur le Parlement sont extraites des registres secrets. Dans l'interprétation des documents, il ne faut pas demander à Bellet la sagacité pénétrante de Baurein ; il se borne à copier le plus souvent, et quand il veut critiquer, souvent il se trompe. Il s'élève contre la tradition populaire qui reconnaissait Charlemagne dans la statue équestre de la façade de Sainte-Croix ; mais c'est pour lui substituer « Guillaume, dit Geofroy, huitième duc de Guienne, de ceux qu'établit Charles le Chauve ». Sur la fameuse question de l'origine du nom de *Burdigala*, il s'en donne à cœur joie d'accumuler les étymologies hasardeuses. Mais lorsqu'il décrit ce que lui-même a vu, il devient un informateur très digne de foi et pour nous très précieux. Ses descriptions, toujours consciencieuses, de monuments disparus ou de lieux dont l'aspect a été complètement modifié sont des documents archéologiques et historiques de premier ordre. Ajoutez que Bellet rédigeait ses notes aux environs de 1730, juste au moment où commença la transformation générale de Bordeaux, due aux intendants. Elles illustrent le plan célèbre que Lattré fit paraître en 1733. Elles donnent sur les édifices publics, les églises, les chapelles, les couvents, les hôpitaux des renseignements que l'on chercherait en vain chez Baurein, qui a vu et décrit le Bordeaux de Louis XVI, un Bordeaux où les grands travaux de Boucher et de Tourny avaient fait disparaître de nombreux vestiges du passé.

On trouve dans ces notes une courte notice sur l'Académie². Quand les académiciens bordelais s'étaient réparti la besogne, Sarrau de Boynet avait déclaré qu'il se chargeait de l'histoire de la Compagnie. Ce fut l'abbé Bellet qui fit pour lui le travail ; le noble académicien ne prit la peine que de le résumer³. Le parrain de la Société des Lyriques, le promoteur des négociations avec le duc de La Force était tout indiqué pour raconter les origines de cette Académie royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux, qui lui devait tant. Mais ici encore les matériaux ne sont qu'à moitié mis

1. *Notes et Mémoires historiques sur Bordeaux et la Guienne* (Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 828, V).

2. P. 69.

3. Voir à la suite de cette notice, p. 288-293.

en œuvre; ils n'en sont pas moins précieux. Bellet donne de copieuses analyses des mémoires, pour la plupart perdus, qui furent lus aux premières séances, des détails biographiques sur les premiers académiciens, un commentaire des lettres patentes. Nous ne possédons de cette histoire qu'un fragment : deux cahiers et quelques feuilles volantes¹. L'auteur l'avait-il poussée plus loin? on l'ignore. Il y faut joindre une notice biographique spéciale qu'il a consacrée à son frère François le médecin.

Ce frère du chanoine avait été, je l'ai déjà noté, subdélégué de Sainte-Foy. La famille tout entière était très dévouée aux intendants. L'abbé mit à plusieurs reprises sa plume au service de Boucher. Lorsqu'en 1730 le contrôleur général Orry institua une enquête sur la situation économique du royaume, c'est Bellet que Boucher chargea de faire le travail pour la généralité de Bordeaux. Il accepta : n'était-ce pas un moyen de réaliser, par une autre voie, l'un des articles du programme académique de 1715? L'idée que l'Académie avait eue, l'État la reprenait en partie. Bellet ne dut pas un instant hésiter. La besogne était énorme; elle n'était pas faite pour l'effrayer : bien au contraire, il élargit de son autorité le plan tracé par le ministre. Cela lui prit deux ans. Son travail comprend trois parties : dix tableaux donnant l'état économique de la généralité, les cinq premiers par élection, les cinq derniers par subdélégation; un état du commerce des quatre ports, Bordeaux, Libourne, Blaye et Bourg; un mémoire sur le commerce de la Guienne avec les pays étrangers, en particulier avec les îles². Il est inutile d'insister sur le haut prix de ces documents. « J'ai eu, écrivait Bellet, pour cet ouvrage trois ou quatre grands négociants de Bordeaux, qui ont été bien aises de me donner leur avis et leurs observations, n'osant eux-mêmes les présenter ni à M. Boucher ni aux ministres; je paraissais moins suspect. Ce mémoire toucha si bien M. Orry, contrôleur général, qui (*sic*) en écrivit à M. Boucher un autre mémoire, dans lequel il paraissait entrer dans nos vues. Je fis encore des observations sur cette réponse, qui me fut communiquée. Mais, comme m'a dit M. Boucher, dévotion de jeune prêtre ne dure pas longtemps. Le ministre instruit en est resté là³. » Bellet, lui, continua à travailler

1. Une copie de ce résumé est conservée à la Bibliothèque de la Ville, dans les papiers de Lamontaigne. Le texte en est publié à la suite de cette notice, page 251-288.

2. *Tableaux statistiques des élections de Bordeaux, Agen, Périgueux, Condom, Sarlat, et de la subdélégation de Bergerac. — Etat du commerce des villes de Bordeaux, Libourne, Blaye et Bourg. — Mémoire sur le commerce et les denrées de la province de Guienne* (Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 828, XVIII, 3-15).

3. Bellet à Barbot, Cadillac, 13 avril 1741 (cf. le texte entier, p. 300-302).

pour Boucher : il fut appelé à donner son avis dans la fameuse question de l'interdiction de planter des vignes en Guienne, qui donna tant de tablature aux intendants¹; et il avait fait un dictionnaire des paroisses et des juridictions de la généralité, ouvrage manuscrit à l'usage de leurs bureaux².

Le bon chanoine prenait chaque année ses vacances. Il en profitait pour faire de petits voyages. Il allait voir sa famille à Sainte-Foy; il poussait parfois un peu plus loin, jusqu'en Périgord. Ses confrères, qui connaissaient son zèle, lui avaient fait promettre de profiter de ses déplacements pour « chercher et observer dans tous les genres des choses que produisent l'art, la science et la nature ». Ce fut l'occasion de *Voyages littéraires*, qu'à l'imitation des bénédictins Mabillon et Montfaucon, Bellet rédigea et dont la lecture remplissait ensuite les séances de l'Académie. Il y en eut une série, onze au moins. Nous n'en possédons que cinq : un voyage à Sainte-Foy, daté de Cadillac, 4 juin 1736³; un voyage à Sainte-Foy, daté de Cadillac, 20 août 1737⁴; un voyage à Sainte-Foy, daté de Cadillac, mai 1738⁵; un voyage à Sainte-Foy et à la Chartreuse de Vauclaire, daté du 30 novembre 1738⁶; un voyage à Sauveterre et à Sainte-Foy, d'avril 1742⁶.

Ces récits ne sont dépourvus ni d'intérêt ni d'agrément. Et d'abord, Bellet n'oublie pas qu'il a promis à ses confrères de les instruire. Il leur envoie donc le « catalogue des fleurs ou espèces de *ranoncules* (*sic*) que cultivent les religieux de la maison de Vauclaire », par lui copié chez le vicaire de la Chartreuse, dom Mathieu Prost; un catalogue de toutes les sortes de vignes que l'on cultive à Sainte-Foy, en Périgord, en Languedoc, à Cadillac et à Bordeaux. Et il prend soin d'ajouter que « le père Mabillon et le père Monfaucon ont oublié de telles observations dans leurs voyages ». Il envoie aussi des analyses parfois copieuses de livres qu'il a rencontrés en chemin dans la bibliothèque de son frère ou dans celle des curés du voisinage : par exemple, l'*Anti-Machiavel*, paru sous le nom de Voltaire, écrit en réalité (on le sait à Sainte-Foy) par le roi de Prusse; les *Eléments de la philosophie de Newton*, à propos desquels il porte ce jugement sur Voltaire : « C'est un poète qui veut paraître philosophe. Que n'imitait-il Lucrèce, qui a mis en vers la philosophie

1. Cf. *Arch. hist. de la Gironde*, t. XLI, p. 291-292.

2. Bellet à Barbot, Cadillac, 13 avril 1741.

3. Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 828, XVII, 7.

4. *Ibid.*, ms. 1250.

5. *Ibid.*, ms. 828, XVII, 12.

6. *Ibid.*, ms. 828, XVII, 4.

d'Epicure? » Un jour, il met la main sur plusieurs ouvrages nouvellement édités par M. Bossuet, évêque de Troyes. Ce sont les *Elévations sur les Mystères*, les *Méditations sur l'Évangile*, le *Traité du Libre arbitre* et celui de la *Concupiscence*. Il ne croit pas que ce soit du grand Bossuet : « Il paraît dans ces ouvrages une telle négligence de pensées et de style qu'on a lieu de soupçonner que M. de Meaux n'avait pas envie de les mettre au jour et qu'il les avait lui-même condamnés aux ténèbres. » Ce n'est pas précisément heureux.

Chez son frère, le médecin, on cause naturellement de médecine. François lui communique une lettre d'un de ses confrères, un chirurgien de campagne, qui a imaginé de figurer par des blanches, des noires et des croches les battements du pouls. Il entend parler de phénomènes étranges, de guérisons miraculeuses : une jeune fille, suante après la danse et prise d'un refroidissement, a été mise, sauf la tête, dans un four et soudain fut guérie. Les paysans utilisent un remède contre la rage : c'est la croisette, pilée et réduite en pâte. Bellet en envoie un échantillon à l'Académie. Il a assisté à une discussion entre médecins et physiciens sur les effets respectifs du tabac râpé et du tabac en poudre. On agite la question, alors à la mode, des bains : on parle des eaux de Bagnères et, à cette occasion, le curé de Saint-Méard, « physicien, métaphysicien et qui dit toujours plus de choses que de mots, » raconte une ascension qu'il a faite au Pic du Midi et qui est antérieure à celle de Secondat. Bellet note encore des découvertes d'ammonites et de fossiles. On s'occupe beaucoup à Sainte-Foy de sciences physiques et naturelles : on y reçoit les nouveaux ouvrages des physiciens anglais, les *Transactions philosophiques*; on y discute les théories de Boerhave sur l'analogie entre le blanc d'œuf et le sérum; on y discute sur l'origine des pluies, sur la question plus pratique, posée à propos des vendanges, de l'influence du soufre sur le vin.

Voici maintenant les nouvelles du pays, les faits divers de la chronique locale. Ils sont menus, cela va sans dire; ils ont pourtant leur intérêt. C'est l'entrée à Sainte-Foy, tambours battants, fifres sonnants, du bataillon de milice de Marmande, second du régiment de Fontanges, revenant de Flandre. Par sa fenêtre, le bon chanoine regarde passer les soldats et note l'uniforme blanc, la veste *blüe*, le chapeau brodé d'or, les cheveux en queue et les moustaches. En vérité, M. de Baritault a le droit d'être fier de ses hommes ! Un autre jour, arrive à Sainte-Foy le directeur des pépinières de mûrier blanc. On s'empresse autour de lui; il fait aux paysans une petite conférence, où il démontre l'utilité de cette nouvelle culture. Il leur apprend que M. l'Intendant se propose de créer sept pépinières dans

la généralité et que la troisième sera établie à Sainte-Foy. Bellet a l'honneur de fournir son champ pour les expériences. Il y a dans l'air un grand projet : on parle de construire une halle. M. Portier, le célèbre architecte de la Place Royale, en a envoyé les plans et devis. Un autre jour, on est moins satisfait : on vient d'apprendre que le gouvernement a décidé d'établir une douane à Sainte-Foy. Comment les marchands du lieu pourront-ils, comme ils ont coutume de le faire, faire venir les marchandises directement des centres de production, en esquivant le bureau des fermes de Bordeaux? Il ne restera plus à Sainte-Foy, capitale du pays de Nouvelle-Conquête, que son antique privilège de ne pas payer pour les vins le droit de sortie de Bordeaux

Notre chroniqueur n'oublie pas d'observer les gens. Les dames de Sainte-Foy d'abord : il en trace un affreux tableau : « L'une traite son mari de monstre; l'autre bat le sien; celle-ci écoute un valet en secret; celle-là s'oppose à des réparations que son mari veut faire à sa maison; une autre ne veut pas souffrir seulement que son mari fasse des châteaux en Espagne. » Il y a à Sainte-Foy un serrurier et un tailleur qui se chamaillent pour savoir s'il faut dire *une* ou *un dondon*. La population compte beaucoup de nouveaux convertis, catholiques plus ou moins sincères. Et cette situation donne lieu à des incidents tels que celui-ci : un artisan, travaillant un jour de fête chômée, en fut repris par un catholique. « Mais, monsieur, dit l'artisan, n'est-il pas vrai que Dieu, en travaillant à faire le monde, travailla pendant six jours et ne se reposa que le septième? — Cela est vrai, dit le catholique; mais vous devez savoir que Dieu, pour faire le monde, prit une semaine où il n'y avait point de fête. »

L'abbé trousse assez bien l'anecdote. Au château de La Force, le duc a décidé de faire jouer dans la chapelle un motet de sa composition, qui ne vaut rien d'ailleurs. Son fils aîné est parmi les exécutants. Emporté par son zèle, il crève du bout de son archet l'œil de son valet de chambre, qui faisait sa partie de violon à côté de lui. « Un autre prit la place du blessé, » dit simplement Bellet. A Paris, au moment de l'apogée du système, un capitaine aux dragons de Nicolaÿ rencontre aux Tuileries un de ses hommes en bordée : « Je vous arrête comme déserteur, » lui dit-il. L'autre, cyniquement, lui propose d'acheter sa grâce et lui tend un portefeuille bourré de billets de banque. Il y en avait pour soixante mille livres. L'officier est touché : il prend une pincée de ces billets, la bagatelle de quatorze mille livres, et délivre au dragon un bon congé de réforme. L'évêque d'Agen, Joseph-Gaspard-Gilbert de Chabannes, qui fut de l'Académie de Bordeaux, est en tournée pastorale à Sainte-Foy. Le

curé se plaint à Sa Grandeur d'une femme qui menait mauvaise vie et qu'il voulait faire chasser. « N'y a-t-il que celle-là? dit le prélat. — Non, dit le curé. — Vous êtes bien heureux, reprit l'évêque, de n'avoir dans votre ville qu'une femme de cette sorte. Cela ne vaut pas la peine d'y penser. »

Le conteur essaie parfois d'être poète. Il décrit ainsi l'aube : « Le temps venu pour retourner à Cadillac, je partis avant le lever du soleil, à cause du chaud. Rien de plus beau que ce crépuscule du matin. Un jour mêlé de brun et de clair sert de fond à tous les corps et à toutes les couleurs. On n'y voit aucune ombre ni aucun reflet. Les couleurs n'y sont altérées ni par l'obscur ni par l'éclat de la lumière. Ici je vis en original des choses dont les *Géorgiques* et les *Bucoliques* de Virgile ne sont que des peintures. » Cela a été écrit au mois d'août 1737 par un petit chanoine gascon.

Le voyage de 1738 contient une intéressante description de la Chartreuse de Vauclaire. Bellet a tout vu minutieusement, à son ordinaire. Voici le monastère tout bâti de briques, avec ses chambres basses et ses chambres hautes, celles-ci récemment construites pour se préserver des débordements de l'Isle, les vingt cellules des religieux du chœur, celles des quatre frères profès et des quatre convers, ceux-ci « en habit couleur de noisette et sans capuchon ». Voici le potager, le vivier, l'église, bâtie de briques aussi, mais dont les arêtes de la voûte sont en pierre : « C'est un grand vaisseau très bien orné avec un haut autel. La boisure est toute de bois de noyer et les formes sont ornées de sculptures. C'est une suite de pilastres cannelés d'ordre corinthien, avec une corniche qui a beaucoup de saillie. L'autel, le tabernacle avec ses ailes sont dans le même goût et sans aucune dorure, parce que l'ouvrage était trop fini pour le supporter. Le pupitre est aussi orné avec trois grandes figures, assises sur le marchepied. Elles représentent les trois vertus théologiques. Tous ces ouvrages sont de la main de deux sculpteurs de Bordeaux, nommés Golier et Thibaud. Golier, sur ses vieux jours, se retira dans cette chartreuse et consacra son ciseau à la décoration de ce temple. Il fit aussi cette Notre-Dame de pierre de huit pieds de hauteur. Elle attend qu'on lui fasse une niche au-dessus de la porte de l'église. » A cette intéressante description, qui révèle les noms de deux artistes bordelais inconnus, succède un minutieux inventaire de la sacristie et du trésor.

Bellet eût fait un reporter incomparable. Il a toutes les indiscretions. Il pénètre dans les cellules des religieux et nous les présente l'un après l'autre. Le prieur, dom Bavas, a dans son cabinet une bibliothèque de cinq ou six cents volumes. Mais c'est surtout un

amateur d'art. Il a une galerie ornée d'estampes d'après les tableaux de Rubens. Il est lui-même artiste en miniatures. Il a fait une Vierge « qui est fort dévote », et une Madeleine « qui est trop belle et a trop d'embonpoint pour être Madeleine pénitente ». Certaines de ces figures ne sont pas achevées : le bon prier s'en désole, car il ne peut plus peindre que difficilement et avec des lunettes. Bellet lui persuade de laisser ses esquisses en l'état : n'est-ce pas, d'ailleurs, ce que font les grands artistes ? La manière de peindre du prier est fort originale : il « pointille » toutes les figures humaines. Le pointillisme au XVIII^e siècle et dans une chartreuse !... Le cabinet du procureur, dom Verneuil, ressemble à la fois à celui d'un procureur au Parlement et à celui d'un banquier. Mais il y a de bonnes choses à prendre pour un érudit, des copies vidimées de tous les titres du monastère. Le vicaire, dom Mathieu Prost, a dans sa cellule une carte d'Europe où sont indiquées toutes les maisons de l'ordre. « Ce dom vicaire est un bon cartésien sur l'âme des bêtes et la végétation des plantes. » Il sait tout Malebranche, s'occupe d'agriculture et est curieux de fleurs : c'est un collectionneur de renoncules, un amateur spécialiste, qui fait songer au portrait de La Bruyère. Un autre moine est physicien : il a dans sa cellule un grand nombre de microscopes faits de lentilles qu'il ajuste à de longs tuyaux de buis, toutes les œuvres de mathématiques du célèbre Ozanam et beaucoup de tableaux de cuivre émaillé. Un autre encore, Parisien natif de la rue Saint-Honoré, traite l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le jésuite Berruyer, d'histoire sacrée pour les dames, et lui préfère celle de Fleury. Il a sauvé de la poussière et des rats une histoire manuscrite de l'abbaye. « Dom Augustin est un excellent tourneur et il a fait tous les ouvrages dont parle le P. Plumier dans son livre du *Tour*. Mais ce religieux ne donne rien à personne et garde toutes ses pièces de tour comme un avare garde son trésor. » Il n'est pas jusqu'au frère cuisinier qui ne possède « des livres de son érudition ». Bellet est surpris d'y trouver mentionnés des tourtes de pigeons et des compotes de perdrix, des pâtés de carpes et des pâtés d'anguilles. Il n'ajoute pas de commentaire, mais son silence en dit long sur les menus des moines de Vauclaire. La notice historique sur l'abbaye, qui termine le voyage, est fort superficielle, mais quel vivant tableau d'un intérieur de couvent au XVIII^e siècle !

V

En 1740, Bellet put espérer que sa chère Académie se déciderait enfin à utiliser les matériaux qu'il avait réunis pour elle. Le président

Barbot lui avait fait demander ses dissertations et celles de son frère ¹. Trois ans après, rien n'était commencé : Barbot se contentait d'entasser ce qu'on lui envoyait dans l'effrayant désordre de son cabinet, où il était, d'après Montesquieu, plus difficile de retrouver un papier perdu qu'une aiguille dans une botte de foin. Il demandait pourtant encore à Bellet des notes sur Bordeaux et sur la province. Bellet le félicitait de son zèle et souhaitait, sans ironie, que le travail projeté n'arrêtât pas son courage et ne rebutât pas sa constance. Il traçait le plan de l'ouvrage : en tête, comme préface, l'histoire de l'Académie, puis des mémoires scientifiques sur la province. Il offrait ses notes aux médecins et aux botanistes : « Je puis les aider en quelque chose, car j'ai l'histoire naturelle de toute la généralité de Bordeaux, c'est-à-dire des cinq élections. Je l'ai faite pour M. Boucher, notre intendant, sur les mémoires de tous les subdélégués de la province, et ces mémoires sont sûrs et fidèles. Il y a même un détail qui descend jusqu'aux arts et au commerce, jusques au nombre des habitants et au nombre des animaux. » Quant à l'histoire de Bordeaux, il ne pensait pas qu'elle pût entrer dans le volume académique : « C'est, disait-il, un ouvrage propre à un académicien. » Il terminait ainsi sa lettre : « Après le plan et le dessein d'un grand palais, dont les matériaux sont rassemblés et presque tous taillés, il ne manque plus que l'exécution ou la main à l'œuvre... Commencez, Monsieur, les matériaux ne vous manqueront pas pour édifier. Ils s'assembleront auprès de vous comme les pierres auprès de l'architecte qui bâtit la ville de Troie; vous n'avez qu'à les appeler et les demander ². » Barbot ne commença rien; il trouva, pour s'excuser, de nouveaux prétextes et pas une ligne ne parut jamais de l'œuvre que Bellet avait rêvée et dont il avait été l'infatigable et presque unique ouvrier.

Toute sa vie, Bellet fut un sage. Il vécut à Cadillac dans une studieuse retraite, au milieu de ses livres et de ses notes. Il ne désira jamais rien de plus que son canonicat. « Cette place, dit son neveu, convenait à son caractère philosophique. Content de ce que la Providence lui avait donné, il n'employa jamais le crédit de ses amis pour avoir de meilleurs bénéfices ³ ». Il remplissait avec exactitude ses devoirs de chanoine. Il le faisait, dit-il, par religion et il y trouvait un heureux délassement. Il prêchait. Nous avons quelques brouillons de ses sermons. Dans l'un, sur la lecture des livres saints,

1. Bellet à Barbot, Cadillac, 2 décembre 1740 (cf. p. 299-300).

2. Bellet à Barbot [1743?] (cf. 314).

3. *Notice sur l'abbé Bellet, par M. Bellet, juge de Sainte-Foy.*

il s'indigne contre le temps qu'on perd aux études profanes : « On pâlit sur la physique, les mathématiques et tout ce qu'il y a de plus pénible et de plus abstrait. On veut fouiller jusques dans les entrailles de la terre, jusques dans le siège des étoiles et des planètes, jusques dans le ressort du plus petit ciron, du moindre de tous les insectes, débrouiller le mécanisme de toute la nature, et on s'oublie soi-même. On apprend de bonne heure l'histoire; on va au-delà des mers pour avoir les antiquités; on s'épuise dans la science des médailles; une inscription, un morceau de colonne, un petit reste d'antiquité, une figure tracée sur une pierre ancienne, un symbole de la fable, une pyramide d'Égypte méritent tout notre temps, et on n'en a pas ! Sacrifiez celui que vous donnez à l'étude des sciences sèches et arides¹. » Ce jour-là l'excellent chanoine s'efforçait de se convertir lui-même; il n'y parvint pas.

Ce savant était un humaniste, qui ne dédaignait pas les délassements, même frivoles. Il avait composé des odes, qui, nous dit-on, furent fort goûtées. Comme le duc de La Force, comme tout le monde en son temps, il avait fait une tragédie, une pièce biblique, *Daniel dans la fosse aux lions*, qui fut, paraît-il, imprimée à Bordeaux. C'était un homme excellent : « D'un esprit toujours égal, il n'avait jamais perdu un seul de ses amis et s'en acquérait tous les jours. » Jean-Jacques Bel l'avait en haute estime. Il voulut l'associer à ses travaux, le prendre comme secrétaire. Bellet refusa.

L'usure physique vint tard chez lui. Il vécut jusqu'à quatre-vingts ans. Il s'éteignit en 1752, « dans le sein de sa famille, dit son neveu Jean, avec une telle tranquillité d'âme qu'on pourrait dire que l'on ne s'est aperçu qu'il ait éprouvé les maux qui accompagnent ce dernier moment ». Secondat, qui fit son éloge à l'Académie, dit plus pompeusement : « Il s'est endormi dans le sein de l'Être suprême. Ses jours avaient été sereins et tranquilles; sa mort a été la soirée d'un beau jour². » L'Être suprême en 1752 !... Bien que le cliché fût neuf, le bon Bellet méritait mieux.

1. Bibl. de la ville de Bordeaux, ms. 828, V, p. 361-367.

2. *Eloge historique de M. l'abbé Bellet, chanoine de Cadillac, par M. de Secondat, secrétaire de l'Académie.*

DOCUMENTS INÉDITS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX¹

I. — HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE BORDEAUX

Par l'abbé Jules BELLET².

Toutes les sociétés du monde se sont formées ou pour l'utilité commune, ou pour le plaisir commun. Celle qui s'est établie à Bordeaux et qui est devenue une Académie des Sciences, dont je veux écrire l'histoire, n'eut pour premier objet que le plaisir de la musique. Un nombre d'honnêtes gens, qui avoient pris dans leur éducation du goût pour cet art, en voulurent faire un exercice réglé pour donner à leur plaisir plus d'étendue et plus d'agrément. Rien ne convenoit mieux à ce dessein que de s'assembler un jour de chaque semaine pour exécuter un grand concert, formé de toutes les parties d'une action, soit en voix, soit en instrumens.

Cette société, dont j'écris icy l'histoire, fut composée de trois classes de personnes : la première étoit de ceux qui par leurs facultez contribuoient à la dépense; la deuxième, de ceux qui, aimant la musique et l'exécution, volontairement s'engagèrent à ces concerts; la troisième étoit de musiciens à qui on donnoit des pensions ou des gages. On ajouta une quatrième classe qui parut nécessaire : c'estoit un nombre de demoiselles pour chanter aux récits et aux chœurs, parce que, sans dessus chantans, on ne peut avoir de belle exécution de musique. On donna des pensions et des maîtres à celles

1. Ces documents tirés du fonds Lamontaigne, conservé à la Bibliothèque de la Ville, ont été transcrits par M. Paul Caraman, professeur au Lycée de Bordeaux.

2. Bibliothèque de la ville de Bordeaux, fonds Lamontaigne. — Cette histoire n'est qu'un fragment comprenant les origines de l'Académie, des observations sur les statuts et des notes biographiques sur les académiciens fondateurs. Elle est conservée à l'état de brouillon présentant parfois deux rédactions, entre lesquelles on a choisi la plus complète.

de ces demoiselles qui, avec une charmante voix, n'avoient pas assez de sçavoir. La dépense regardoit ces pensions, les livres des pièces de musique, les copistes, les instrumens, les meubles nécessaires, le loyer d'une maison et les réparations qu'il convenoit de faire pour l'ornement et pour la commodité.

Pour établir et conserver l'ordre de la Compagnie, on nomma chaque année un directeur et un secrétaire. On fit aussi un trésorier, mais il fut perpétuel. Le directeur présida aux assemblées, qui se firent tous les mois à un jour fixé; et il n'ordonna en seul que sur les affaires momentanées qui arrivoient dans l'intervalle de ces assemblées, rapportant néanmoins les affaires à la première qui se tenoit. Le secrétaire tint le registre de toutes les affaires et des délibérations; c'est luy qui tira les billets sur le trésorier pour l'argent qu'il devoit compter. Le trésorier tint la caisse, receut les fonds et compta sur les billets du secrétaire; il garda les meubles et tout ce qui appartenoit à la Compagnie.

Les assemblées se firent une fois le mois; le trésorier y rendit les comptes; on délibéra, à la pluralité des voix, sur les nouveaux fonds qui étoient nécessaires et sur les autres affaires qui se passoient. On fit les élections à la pluralité des voix. Dans la dernière assemblée de l'année, le directeur et le secrétaire firent leur démission, et on en élut d'autres pour l'année suivante. Ces trois officiers étoient toujours pris des personnes de la première classe, qui seule composoit le corps de l'Académie. Au reste, cette classe travailloit au concert comme les autres, soit par le chant, soit par les instrumens, soit enfin par le contingent qu'on étoit obligé de fournir à la dépense. Il y eut d'abord une peine pécuniaire pour ceux de cette même classe qui ne se trouvoient point aux assemblées. Mais cette loy fut bientôt abrogée, à cause des légitimes excuses de quelques personnes, dont les emplois estoient souvent causes de leurs absences.

Les choses étant ainsi établies, ceux qui composoit la première classe signèrent entre eux une police, par laquelle, entre autres articles, celui-cy fut arrêté comme une loy fondamentale qui devoit perpétuer la société. C'est qu'en cas de dissolution de la Compagnie, tout ce qui se trouveroit alors en argent, livres, cayers, registres et meubles, demureroit à la partie de la Compagnie qui voudroit continuer les concerts.

Pour donner au plaisir de cette musique la douceur d'une vraye société d'honnêtes gens, on observa toujours, dans les assemblées et dans les concerts, une certaine égalité et liberté et politesse entre tous, en sorte que ceux qui étoient distinguez par leur naissance et par leur rang, faisoient tous les honneurs de l'assemblée, et que le